

du 7/12/70

REPUBLIQUE POPULAIRE
DU CONGO

DÉCRET N° 70/366 /MT.DGT.DGAFPE.-43/7
portant inscription au tableau d'avancement de
l'année 1970 des Administrateurs des SAF (Admini-
stration Générale et Travail).-

MINISTÈRE DES AFFAIRES
SOCIALES, DE LA SANTÉ
ET DU TRAVAIL

DIRECTION GÉNÉRALE
DU TRAVAIL

LE PRÉSIDENT DU COMITÉ CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS
DU TRAVAIL, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE
L'ÉTAT, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTAT,

VISAS :

Vu la Constitution du 30 Décembre 1969 ;
Vu la loi n° 15-62 du 3 Février 1962 fixant le statut général des fonctionnaires ;
Vu l'arrêté n° 2087/FP-PC du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires des cadres ;
Vu le Décret n° 62-130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires des cadres ;
Vu le Décret n° 62-196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires des cadres ;
Vu le Décret n° 62-198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et la révocation des fonctionnaires des cadres ;
Vu le Décret n° 62-426/FP du 29 Décembre 1962 fixant le statut des cadres de la catégorie A des SAF, notamment en son article 12 ;
Vu le Décret n° 65-170/FP-PC du 25 Juin 1965 réglementant l'avancement des fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;
Vu les Procès-Verbaux de la Commission Administrative Paritaires en date du 6 Octobre 1970.

D.F.

C.F.

D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Sont inscrits au tableau d'avancement de l'année 1970, les Administrateurs des cadres de la catégorie A hiérarchie I des SAF (Administration Générale et Travail) dont les noms suivent :

1°/ Administration Générale

Pour le 2° échelon

A 2 ans

M. BANDZOUZI Georges

Bucarest Ambassade

Pour le 3° échelon

A 30 mois

M. TATY Augustin

B/Ville Affaires Economiques

Pour le 4° échelon

A 2 ans

MM. ITOUA Dieudonné

B/Ville MAT

SIANARD Charles

" DGAT

PELEKA Jérôme-Wilfrid

" SONEL

MACKOUBILY Marie-Alphonse

" Idna-Congo

MAMMOUE Jean-Louis

En stage en France

NKODIA Jean

Pte/Noire Verrerie

NRSATOUABANFOU-MILONGO André

B/Ville Coord.Plan

A 30 mois

MM. BABINDAMANA Marcel
MOUMBOUNOU Jean-Michel

En stage en France
B/Ville SODENICOB

Pour le 5° échelon

A 2 ans

MM. ICKONGA Auxence
MONDJO Nicolas
NKOUA Pierre
MBOURRA Alphonse
DIBAS Franck-Fernand
ODIKI Innocent

B/Ville Affaires Etrangères
New-York Ambassade
B/Ville ONGPA
Pte/Noire ONAF
B/Ville
B/Ville B UMICO

A 30 mois

MM. OKOKO-ESSEAU Thomas
SAMBA Prosper

B/Ville Mairie
" DP Industrielle

Pour le 9° échelon A 2 ans.

M. MATONGO Julien

B/Ville BCC
Pour le 1° échelon du grade d'Administrateur en chef

M. MALONGA Jacques,

Paris Office de Bois

2°/ Travail

Pour le 2° échelon

A 30 mois

M. GOMA Philippe

B/Ville DGT

Pour le 3° échelon

A 2 ans

MM. OTSE-MAWANDZA Adolphe
SONGUEMAS Nicolas

B/Ville CNPS
Yaoundé OIT

A 30 mois

M. NDOUDI Jean-Pierre

B/Ville DGT

... / ...

ARTICLE 2.- Avancera en conséquence à l'ancienneté (3 ans)

Administration Générale

Pour le 3° échelon

M. YABIE-MALANDA Marcel

Sibiti

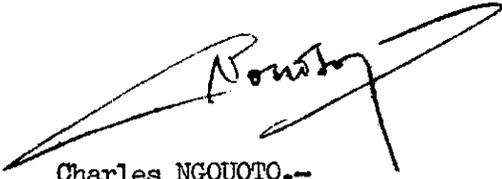
publié au JORPC

ARTICLE 3.- Le présent décret sera enregistré/et communiqué partout où besoin sera./.-

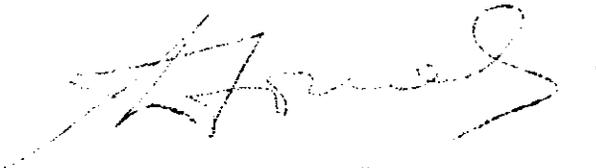
BRAZZAVILLE, le 7 Décembre 1970

Par le Président du Comité Central du Parti
Congolais du Travail, Président de la Répu-
blique, Chef de l'Etat, President du Conseil
d'Etat

Le Ministre des Affaires Sociales, de la
Santé et du Travail,



Charles NGOUOTO.-



Cdt. Marien NGOUABI.-

Le Ministre des Finances et du Budget,



B. MATINGOU.-

AMPLIATIONS :

- JORC 1
- DGT 10
- DF 3
- CF 2
- Affaires Etrangères ... 1
- Affaires Economiques ... 1
- MAT 1
- DGAT 3
- Coord. Plan 1
- SODENICOB 1
- ONCPA 1
- OFNACOM 1
- ONAF 1
- BUMICO 1
- DP Industrielle 1
- BCC 1
- CNPS 1
- SONEL 1
- Lina-Congo 1
- Mairie B/Ville 1
- Ambaongo Bucarest 1
- " Paris 1
- " New-York 1
- Intéressés 26
- SGCE/BC 1
- R. Kouilou 1
- R. Lékoumou 1

4